

Le compte-rendu de réunion de chantier, établi par le maître d'œuvre ou son représentant a valeur d'instruction pour toutes les observations formulées envers les entreprises. En l'absence de remarques écrites dans un délai de 8 (huit) jours ou à la réunion suivante, le présent compte-rendu sera considéré comme accepté par tous les destinataires.

INTITULE DE L'AFFAIRE :

Interconnexion de l'alimentation en eau potable de Jarnac et de Triac Lautrait et réhabilitation du réseau d'assainissement avenue du Général Leclerc à Jarnac

Secteur entre le PR des Trois Jeannettes et le château d'eau de Jarnac

NOM DU REDACTEUR : Fabrice PIGEAU

SAINTES, le 21 novembre 2022

AFFAIRE N° : 20.010.16

N/REF : FP/22/M11006

Compte rendu de la réunion de chantier du 16 novembre 2022

Participants	Téléphone	E-mail	Présent	Diffusion
Maître d'Ouvrage Grand Cognac	05.45.35.12.29			
Monsieur LOLMEDE		philippe.lolmede@grand-cognac.fr		X
Monsieur CESBRON	07.87.13.02.48	damien.cesbron@grand-cognac.fr	X	X
Monsieur MALLET	06.72.81.18.54	alain.mallet@grand-cognac.fr		X
Commune de Jarnac	05.45.81.08.11	mairie@ville-de-jarnac.fr		
Monsieur GESSE				X
Monsieur CHARRIER	06.37.05.75.99	charrier.claude@orange.fr	X	X
Monsieur JOLY	06.10.31.29.66	philippe.joly@wanadoo.fr	X	X
Services Techniques				
Monsieur BATY	06.70.48.15.94	responsable.st@ville-de-jarnac.fr	X	X
Monsieur LEGRIS	06.32.08.12.63	l.legris@ville-de-jarnac.fr		X
Madame SAUVION	06.70.48.15.96	c.sauvion@ville-de-jarnac.fr		X
Agence Départementale de l'Aménagement de Jarnac	05.16.09.50.33			
Monsieur PEROT		jfperot@lacharente.fr		X
Monsieur LAUVIGE	06.31.63.98.31	jplauvige@lacharente.fr		X
Maître d'Oeuvre HECA	05.45.68.51.00			
Monsieur BOIS	06.75.44.63.45	m.bois@heca.fr		X
ATMO Ingénierie				
Monsieur PIGEAU	07.87.89.82.81	fabrice.pigeau@atmo17.fr	X	X
Monsieur NICOLAI	06.63.46.79.46	richard.nicolai@atmo17.fr		X
Exploitant Jarnac AGUR				
Monsieur THOMAS	06.88.80.91.04	julien.thomas@agur.fr		X
Monsieur YUNTA	06.65.61.72.10	j.yunta@agur.fr	X	X
Monsieur PEZERE	06.82.88.67.32		X	
Entreprises SOGEA Sud-Ouest hydraulique	05.45.69.06.85			
Monsieur EVENOU	06.03.49.28.77	gilles.evenou@vinci-construction.fr		X
Monsieur ROUGIER	06.19.23.31.72	cedric.rougier@vinci-construction.fr	X	X
CANASOUT				
Monsieur BARRILLOT	06.74.35.03.33	jerome.barrillot@canasout.fr		X
Monsieur MOTHES	06.07.81.84.52	xavier.mothes@canasout.fr	X	X
Monsieur CHOVAUX	06.45.27.89.92	n.chovaux@canasout.fr	X	X

1. Observations sur le précédent compte rendu

Sans objet.

2. Avancement des travaux

Entreprise CANASOUT : début des travaux de pose des canalisations le 03/10.

Pose des réseaux EU et AEP (hors branchements) réalisée sur 320 mètres environ depuis R2.



3. Situation administrative

Notification : marché n°CA22080 notifié le 29/06/2022.

Ordres de service : délai d'exécution des travaux de 14 mois.

- N°1 de préparation des travaux délivré le 18 juillet 2022 pour un délai de 2 mois.
- N°2 de démarrage des travaux délivré le 12 septembre 2022 pour un délai de 14 mois.

Sous-traitants : les sous-traitants devront être déclarés.

Arrêtés de voirie :

=> **RD 941 - Avenue du Général Leclerc : arrêté pris le 06/10/2022 (route barrée). Validité du 14/10/2022 au 17/02/2023.**

4. Coordination, observation, décisions

4.1. Constat

Lors de la visite de chantier, il a été constaté les éléments suivants :

- **Pose des réseaux AEP et EU en cours entre R6 et R7.**
 - Personnel présent : 1 chef de chantier + 5 compagnons.
 - Matériel mis en œuvre : 2 pelles, 1 chargeuse et 1 camion.
 - Profondeur de la tranchée : 1,70 m pour la tranchée EU et 1,30 m pour la tranchée AEP en épaulement.
 - Blindage : mis en place.
 - Nature du terrain : structure de chaussée puis calcaire marneux.
 - Contraintes particulières : /.
 - Géotextile et grillage avertisseur : mis en place.

- Découpage de chaussée : rabotage réalisé sur une largeur de 1,60 mètres.
- Signalisation en place pour réalisation des travaux sous route barrée au niveau de la RD 941.



4.2. Implantation des ouvrages

Avenue de l'Europe / Intersection rue des Épiciers => réalisation des travaux en route barrée

Poursuite de la pose des réseaux sur la demi-chaussée côté droit => **en cours depuis le 24/10**. Pour le réseau d'assainissement, pose de canalisations en polypropylène Ø 200 SN16 et reprise des branchements conformément au plan d'exécution (indice B). Le regard R5 sera positionné en face (regard en té) de la rue des Champs Seguin => **pose réalisée en fin de semaine 45**. Le réseau existant en PVC 200 qui dessert les habitations existantes situées côté gauche sera raccordé en fil d'eau sur le regard R6 => **réalisé le 16/11**.

Le 19/10, validation de la reprise des branchements EU et AEP entre R2 et R5. Avec notamment pose de tampons D400 pour les tabourets EU située dans les zones de stationnement de véhicules.

Le 26/10, le propriétaire de l'habitation situé au n°700 (1^{ère} habitation à gauche) demande le déplacement de son tabouret de branchement.

Pour le réseau d'eau potable, poursuite de la pose de la canalisation fonte DN 250 + basculement des branchements AEP sur la canalisation fonte DN 150.

Le 9/11, le regard de branchement AEP de la parcelle n°176 sera déplacé dans le terrain de l'habitation. La méthodologie de reprise du branchement reste à préciser.



Le 16/11, validation de l'emplacement de la vanne de sectorisation à poser sur la canalisation 150 fonte.

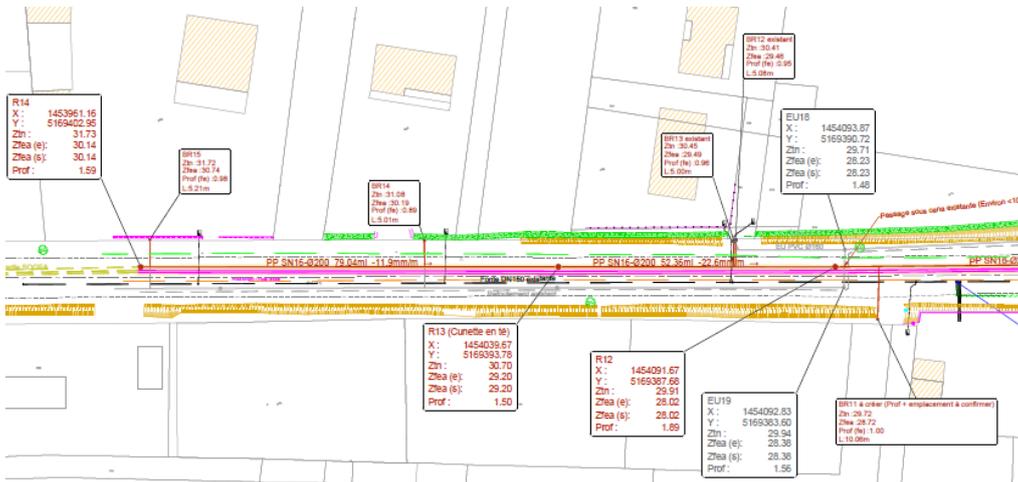


Le 9/11, la sortie d'emprise de la canalisation fonte DN 200 en attente, rue des Épiciers, est validée jusqu'au niveau du coffret électrique à droite.



Intersection rue des Épiciers / Station de lavage => réalisation des travaux en route barrée

Poursuite de la pose des réseaux sur la demi-chaussée côté droit. Pour le réseau d'assainissement, pose de canalisations en polypropylène Ø 200 SN16 (avec croisement du réseau existant) et reprise des branchements conformément au plan d'exécution (indice B). L'entreprise CANASOUT posera les réseaux jusqu'au regard R14.



Pour le réseau d'eau potable, poursuite de la pose de la canalisation fonte DN 250 + canalisation fonte DN 200 en attente à partir de la rue des Épiciers. La localisation du branchement du château (en Ø 40) est à confirmer => **vu sur site le 12/10 par le MOE et l'exploitant.**

Station de lavage / angle rue de la Côte (travaux SOGEA) => réalisation des travaux en route barrée

Poursuite de la pose des réseaux sur la demi-chaussée côté droit sur l'ensemble du linéaire. Pour le réseau d'assainissement, pose de canalisations en polypropylène Ø 200 SN16 en axe de la future demi-chaussée et reprise des branchements conformément au plan d'exécution (validé le 21/11).



Les antennes des rues perpendiculaires (Impasse des Marronniers, impasse Saint-Cybard et rue de la Paix) seront reprises jusqu'en sortie d'emprise du futur aménagement.

Une amorce en attente en polypropylène Ø 160 SN16 sera créée à droite du n°59bis pour le raccordement futur d'un lotissement.



Le MOA transmettra une fiche de prospection pour le raccordement des habitations situées au n°1 bis et 27 bis afin de positionner les boîtes de branchement.

Les travaux de pose des canalisations d'eau potable dans l'enceinte du Château d'eau feront l'objet d'un piquetage ultérieur.

4.3. Points particuliers

Panneaux d'informations :

Les panneaux d'informations sont en place sur le chantier au niveau du rond-point de la Belloire, ainsi qu'à l'angle de la rue Pasteur et de la rue Condé => complément réalisé le 25/10 pour indiquer la direction d'Angoulême des deux côtés.

Lors de réalisation des travaux entre la station de lavage et la rue de la Côte, une signalisation spécifique et évolutive sera mise en place par l'entreprise SOGEA pour l'accès à la station de lavage et la station essence.

Ramassage ordures ménagères :

Sur le secteur des travaux en route barrée, les entreprises laisseront la possibilité de passage du camion de ramassage. Une collecte en porte à porte sera maintenue à minima jusqu'à la station de lavage. En complément, des bacs seront mis en place pour le regroupement des sacs de déchets => un plan a été présenté en réunion publique pour information auprès des riverains.

Un point a été fait le **19/10** avec M. PELISSON de l'entreprise Paprec pour la gestion de la collecte lors de l'intervention en route barrée avec l'entreprise Canasout.

Habitations non raccordées au réseau de collecte des eaux usées :

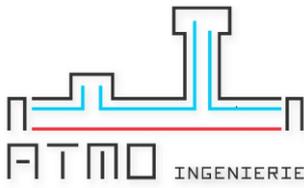
Suite aux courriers envoyés par Grand Cognac et au contrôle de l'exploitant, sur le secteur de travaux de l'entreprise CANASOUT, une seule habitation n'est pas raccordée (n°76 à côté du château) et un branchement neuf sera créé.

Pour le secteur de travaux de l'entreprise SOGEA, deux habitations ne sont pas raccordées aux n°1bis et 27 bis.

Information des riverains :

Une réunion publique d'information a été organisée le 05/09/2022 avec les riverains. Elle a été précédée d'une rencontre avec les entreprises et institutions (Sécurité Civile) impactées par le chantier. En complément de la signalisation de chantier, des panneaux : commerces ouverts pendant les travaux seront mis en place.

Un accès permanent doit être maintenue pour la Sécurité Civile.



Signalisation de chantier :

Le 9/11, la mairie de Jarnac demande une amélioration de la visibilité, la nuit, de la signalisation en route barrée à l'angle de l'avenue de l'Europe. Des panneaux zebra réfléchissant seront rajoutés par l'entreprise.

4.4. Points techniques

En remblaiement supérieur (hors zone de pose sous accotement), il sera mis en place **uniquement** de la GNT2 => validation des FPT le 12/09 par l'ADA de Jarnac.

L'intervention au niveau de chaque branchement (EU et AEP) sera validée préalablement avec l'exploitant.

Les robinets de prise en charge pour les branchements AEP sont avec prise par le dessus.

Les anciennes bouches à clefs seront supprimées.

Profondeur des tabourets de branchements => dans la mesure du possible celle-ci sera au minimum de 0,60 m avec si-besoin déplacement des emplacements actuels pour permettre un raccordement en fil d'eau de la canalisation venant de la partie privée.

4.5. Installation de chantier

La localisation de l'installation de chantier pour l'entreprise CANASOUT est localisée sur le terrain de moto-cross dans la ZI de Souillac. **Une effraction avec vol de matériel a été constaté le 7/11.**

La localisation de la zone amiante (pour les travaux sur le réseau d'assainissement) reste à valider avec l'entreprise SOGEA.

5. Hygiène et sécurité

Les arrêtés de voirie seront visiblement affichés à l'entrée du chantier => **ok le 16/11.**

Les accès du chantier seront **protégés** et la signalisation sera **adaptée** durant les périodes d'absence du personnel sur le chantier.

6. Planification

La planification des travaux est la suivante :

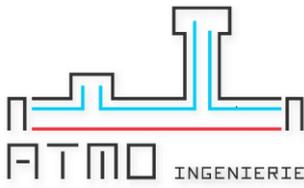
Fin de semaine 46 et début de semaine 47 : poursuite de la pose des réseaux entre R6 et R7 puis en direction de R8 et R9.

L'entreprise SOGEA interviendra courant janvier après la fin de la pose de la ligne principale par l'entreprise CANASOUT.

7. Contrôles techniques

Validation le 19/10, par le MOE, de l'essai de pression (à 6 bars) sur la canalisation de refoulement en attente.

Les contrôles suivants seront effectués en cours et en fin de chantier par des prestataires ayant une habilitation COFRAC :



- ✓ Contrôle de compactage des tranchées => 1^{ère} intervention réalisée le 21/10. **Un point est non conforme** (matériaux à priori trop secs, des contrôles complémentaires seront réalisés ultérieurement). En accord avec l'ADA, les matériaux de remblaiement validés continueront à être mis en œuvre.
- ✓ Inspection vidéo et tests d'étanchéité.

8. Documentation/Plans

Documents remis :

- ◆ Cf fiche visa n°2.

Documents à remettre par les entreprises :

- ◆ Cf fiche visa n°2 ;
- ◆ Fiche essai de pression canalisation AEP en PEHD.

9. Intempéries, retards et autres

Nombre de jours d'intempéries : /

Nombre de retards ou d'absences aux réunions : /

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion de chantier est programmée le **mercredi 23 novembre 2022**.

Rendez-vous à **8h30** sur le chantier (au niveau du virage avant le château).

Pièces jointes : plan d'exécution partie SOGEA.

Fabrice PIGEAU